

# ECO-MOBILIER, PARTENAIRE DE « NOUVELLES VIES »

**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

*Eco-mobilier organise partout en France, la collecte et la valorisation du mobilier usagé des ménages. Grâce à la réutilisation ou au recyclage ou en l'utilisant comme source d'énergie, Eco-mobilier offre une deuxième vie aux meubles.*

Créé en 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français de meubles, agréé par l'Etat depuis le 1er janvier 2013, Eco-mobilier est un éco-organisme dédié à la collecte du mobilier usagé des ménages. Depuis le début de son activité, il y a 4 ans, Eco-mobilier a collecté plus d'un million de tonnes de mobilier usagé, qui ont été valorisés à près de 90%. Avec 3300 points de collecte (à date), Eco-mobilier propose des solutions de collecte simples à l'ensemble des Français.

Également engagé dans le soutien à l'éco-conception, Eco-mobilier a mis en place en 2016, l'éco-modulation pour le mobilier neuf, qui offre un bonus à des produits répondant à des critères prédéterminés en partenariat avec les professionnels. Plus d'information sur notre site [eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)



Photographies des meubles usagés triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

## ECO-MOBILIER, AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Engagé dans la réduction de l'impact environnemental du mobilier en fin de vie, Eco-mobilier fait le lien entre les parties prenantes de cette filière : les fabricants et les distributeurs de mobilier, les plateformes de l'économie sociale et solidaire engagées dans le réemploi et la réutilisation, les industriels du déchet pour le recyclage et la valorisation.

Au travers de l'accompagnement des entreprises et en contribuant au financement de projets de R&D, Eco-mobilier est un partenaire pour chacune de ces parties prenantes, dans les démarches d'innovation pour la réutilisation, l'éco-conception ou le recyclage du mobilier.

Ainsi, depuis sa création, Eco-mobilier accompagne les associations de l'économie sociale et solidaire, dans leurs actions de

prévention et de réutilisation du mobilier usagé. La création d'une formation qualifiante en 2016 (« CQP intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement »), en partenariat avec l'UNAMA, permet la formation de personnes en insertion et la transmission de savoir-faire des métiers de l'ameublement. Cette formation se déploie progressivement dans les groupes Emmaüs et dans les structures indépendantes ou du Réseau des ressourceries.

En 2016, Eco-mobilier a publié le premier guide de l'éco-conception, destiné aux distributeurs et fabricants de meubles, téléchargeable sur le site [eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr), enrichissant notamment, de façon très concrète, la connaissance des enjeux relatifs aux matériaux sur les produits. Il peut intéresser à la fois les concepteurs et les fabricants de mobilier et les recycleurs, pour

mieux anticiper la fin de vie des produits mis sur le marché.

Cette année, Eco-mobilier a lancé un appel à projets sur les mousses, pour développer de nouvelles matières et de nouveaux produits, destinés notamment à des industriels (petits ou gros), potentiels utilisateurs de mousses recyclés, et des opérateurs du recyclage, en capacité d'en faire de nouvelles ressources.



## LE PROJET "FOSSILE", ILLUSTRATION D'UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE...

« FOSSILE » est né dans le cadre du programme « Domocité », laboratoire d'innovation rassemblant des entreprises, des architectes, des architectes d'intérieur, des designers et divers organismes dans le but d'imaginer collectivement l'habitat de demain, fonctionnel, adapté aux nouveaux usages, confortable, optimisé et durable.

Cette initiative collective originale, des industriels français de l'Ameublement (UNIFA) et du « Club Chic » lyonnais est animée par Philippe Jarniat, à Lyon, et est destinée à faire émerger des idées, des concepts et des partenariats nouveaux, en partant des contraintes de l'habitat d'aujourd'hui. Eco-mobilier, partenaire de la première édition, a ajouté à ce cadre, sa touche personnelle : « et si les matières premières et les produits issus du recyclage pouvaient apporter de nouveaux usages ou de nouvelles fonctionnalités dans l'ameublement ? ». Amaury Poudray, jeune designer de talent, a accepté de relever le défi et a imaginé l'aménagement complet d'un appartement à partir de matières recyclées, et si possible, à proximité, dans la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour ce faire, Amaury Poudray a visité des centres de tri, de préparation de déchets. Il s'est imprégné de cette atmosphère industrielle et technique, auprès des professionnels du recyclage, pour s'en inspirer et imaginer le concept de « FOSSILE ». Il propose ainsi de revisiter la vision des déchets, en mettant l'accent sur les vies antérieures des matériaux recyclés, qui ont des qualités réelles, en leur conférant une « valeur d'estime » supplémentaire, grâce à la signature de chaque élément. Dans ce concept, chaque composante du meuble est ainsi estampillée « FOSSILE » et indique sa composition, comme un ADN de ses vies passées.

Prototype de ce concept, le canapé présenté dans l'exposition est un véritable démonstrateur de ce qui peut être fait dans l'ameublement à base de matières réutilisées ou recyclées. Original dans son objet, le projet l'est tout autant dans la démarche, ayant fédéré des fabricants de meuble, une association de l'économie sociale et solidaire ainsi que les professionnels du recyclage.

Donner une nouvelle vie aux matériaux et aux produits, c'est ce qu'Eco-mobilier a voulu illustrer concrètement, au travers de ce projet, pour l'exposition...